



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE

Date :

Etablissement : Collège Perrot d'Ablancourt

Année scolaire de création : 2023-2024

UAI : 0510011k

I - Description du poste

Catégorie du poste (DNL, CHAM, CSTS, classe relais, ...) : CHAM

Intitulé du poste et discipline : Classe à Horaires Aménagés Musique à dominante Vocale - Arts de la Scène

Prérequis professionnels : professeur certifié ou agrégé, au moins cinq années d'expérience pédagogique concernant l'éducation musicale au collège.

Positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité du chef ou de la cheffe d'établissement en partenariat avec le conservatoire.

II – Missions et activités du poste

Missions :

Le professeur CHAM a pour missions :

- d'animer et de faire vivre le partenariat entre le collège Perrot d'Ablancourt et le conservatoire Jean-Philippe Rameau de Châlons-en-Champagne
- de faire rayonner le dispositif, en promouvant l'interdisciplinarité et l'ouverture culturelle
- d'accompagner et d'impulser des projets associant les deux structures, en développant la relation à la danse et au théâtre (arts de la scène)
- d'enrichir les possibilités d'expression vocale des élèves par le développement du rapport au corps, au mouvement et à l'espace scénique

Activités principales :

III – Compétences attendues

Savoirs :

Compétences pédagogiques : connaissance réfléchie du programme des classes CHAM et des objectifs qu'elles poursuivent. Le professeur aura la responsabilité de mettre en œuvre le projet pédagogique de la CHAM, en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Savoirs-faire :

Compétences techniques : la formation universitaire présidant à la réussite au concours de recrutement gagne à être renforcée par le suivi attesté de haut niveau d'un cursus d'un établissement spécialisé, notamment dans les disciplines techniques de la musique. Une formation vocale solide et expérimentée dans une diversité de situations musicales, est primordiale. Un bon niveau de pratique instrumentale, notamment de pianiste, est également requis. Enfin, une formation solide en direction de chœur, renforcée par la maîtrise de différentes techniques vocales (classique, jazz, chanson, improvisation vocale...) et de mises en mouvement (mobilisation du corps, geste vocal et corporel...), est indispensable.

Savoir-être :

Compétence de gestion de projet : à l'interface entre le conservatoire et l'ensemble des élèves de la communauté scolaire, les classes CHAM devront rayonner dans les deux directions, et notamment dynamiser l'identité artistique du collège. Des projets de production, qui gagnent toujours à associer des élèves hors cursus CHAM, doivent être régulièrement présentés à la communauté scolaire. Le professeur responsable de ces classes pour le collège doit pouvoir témoigner d'une expérience soutenue en ce domaine (projets inter-degrés, travail avec des partenaires culturels...).

Compétences relationnelles : le professeur du collège responsable du cursus doit animer la relation entre les établissements partenaires, en assurant la mise en œuvre du projet pédagogique du dispositif, et en s'attachant à l'évaluation continue des progrès de chaque élève.

